

Städtekonferenz Mobilität
Conférence des villes pour la mobilité
Conferenza delle città per la mobilità



Rapport annuel 2016



Rapport annuel 2016

Organisation

Le 12 novembre 2010, des villes suisses de toutes les parties du pays fondaient la Conférence des villes pour la mobilité (CVM). Ensemble, elles aspirent à un trafic urbain dans le sens de la «Charte pour une mobilité urbaine durable». La CVM est une section de l'Union des villes suisses, qui en outre assume son secrétariat.

Manifestations

Comment rendre le trafic urbain plus sûr

Le 20 juin 2016, les villes membres de la CVM ont discuté avec des représentants de l'Office fédéral des routes des possibilités d'améliorer encore la sécurité du trafic. Le nombre des tués et des blessés graves dans la circulation routière est en recul depuis quelques années. Le développement positif observé depuis le tournant du siècle est à mettre au crédit des gros efforts consentis par tous les responsables. Les villes et les agglomérations y ont contribué par des mesures appropriées: Les points noirs ont été systématiquement assainis, le travail de prévention a été intensifié, et un grand poids a été mis sur la sécurité du trafic dans les planifications en cours. Les villes et les agglomérations poursuivent leurs efforts dans cette direction.

Colloque habitat à mobilité durable

En collaboration avec la «Plateforme Habitat à Mobilité durable», la CVM a organisé un colloque spécialisé le 18 octobre 2016. Il a donné aux participants un aperçu de la situation actuelle des quartiers avec peu ou pas de voitures en Suisse en approfondissant l'exemple de Stöckacker Sud (Berne), dernier en date des nouveaux quartiers sans voiture. Les participants ont appris pourquoi ce lotissement a été réalisé sans voitures par les Gérances immobilières de la Ville de Berne et à quels développements on peut s'attendre à l'avenir.

Egalité pour les handicapés dans les transports publics

Le 25 octobre 2016, la CVM a offert à ses membres la possibilité d'assister à un séminaire de l'Union des transports publics et de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur la mise en œuvre de la Loi sur l'égalité pour les handicapés. La rencontre a permis d'avoir un aperçu des différents instruments servant à la mise en œuvre de la loi.

L'avenir du stationnement dans les villes suisses

L'espace de stationnement est un thème clé de la politique de mobilité des villes. Le 28 novembre, quelque 70 représentantes et représentants des villes suisses ont débattu à Aarau de l'avenir du stationnement. Leur conclusion: la mutation visible qui s'opère actuellement dans le trafic urbain doit également se refléter dans la politique des espaces de stationnement. Il est important de maintenir une offre suffisante pour les différents moyens de transport. Mais pour éviter que cette offre soit excédentaire, le parcage public et le parcage privé doivent davantage être traités ensemble et il faut autoriser et construire plus de logements à mobilité durable, soit sans ou avec moins de voitures.

Points forts

Stationnement

Les participants au colloque de la CVM du 28 novembre 2016 sur le thème de l'espace de stationnement ont souligné leur volonté de mettre à disposition une offre appropriée de places de parc. Il devient de plus en plus important, au vu de la demande et des objectifs des villes en matière de politique des transports, d'examiner le mix de places de parc existantes et de l'adapter si nécessaire. Dans les centres de haute valeur, les parkings doivent avoir la priorité, pour décharger les rues. La conversion des places de parc peut permettre de gagner de la place pour des revalorisations de l'espace urbain.

Le parcage public et le parcage privé doivent être le plus possible considérés ensemble. Là où existe une surcapacité en places privées, comme là où elle est prévisible en raison des nouvelles formes de mobilité, on peut, moyennant des mesures d'accompagnement adaptées, supprimer des places de parc publiques. Pour empêcher l'augmentation des surcapacités, on doit autoriser et construire davantage de logements sans ou avec peu de voitures. Au vu des distances réduites et des bonnes liaisons en transports publics, les villes suisses y sont prédestinées. Les projets déjà réalisés montrent que cet habitat à mobilité durable fonctionne bien. L'échange intensif entre les différents acteurs, des habitants aux fournisseurs, est décisif, pour adapter judicieusement l'espace de stationnement aux exigences du trafic urbain de demain. Une rationalisation du débat favorise de nouvelles approches constructives.

En 2015, la CVM et la PAWO (Plateforme Habitat à Mobilité durable) ont publié la factsheet «Planifier, construire, habiter avec peu de voitures». En 2016, la CVM et la PAWO ont poursuivi leur collaboration. La CVM a participé à l'organisation d'un séminaire professionnel, auquel ses membres ont pu avoir accès.

Sécurité du trafic

Un des objectifs de la «Charte pour une mobilité urbaine durable» est d'améliorer la sécurité du trafic urbain. Début 2016, l'Association des professionnels de la route et des transports VSS a présenté la norme révisée quant à la sécurité sur les passages piétons. La CVM et l'Union des villes avaient délégué des représentants dans un groupe d'accompagnement du processus de révision. En 2013 déjà, la CVM avait appelé à un nouvel objectif national de sécurité du trafic. La CVM proposait que l'on vise une réduction d'un quart du nombre des tués comme du nombre des blessés graves sur dix ans. En 2016, les villes membres ont adopté une prise de position qui confirme cet objectif. La CVM s'engage pour la mise en œuvre des mesures du programme fédéral Via Sicura. Les normes pour les infrastructures routières qui sont pertinentes pour la sécurité sont à revoir à la lumière des nouveaux développements dans le trafic urbain. Afin de protéger les piétons et les cyclistes, particulièrement les personnes âgées et les enfants, il faut baisser encore les vitesses auxquelles on circule en ville et tester de nouvelles infrastructures, comme des routes cyclables.

Politique du vélo

Dans de nombreuses villes, le volume du trafic augmente. Les pronostics indiquent que cette tendance n'est pas près de s'inverser. C'est pour cela que les responsables travaillent à donner un rôle encore plus important dans l'espace urbain aux formes de transport économes en place comme les transports publics, le trafic piéton et le vélo. En 2016, la CVM a participé à la consultation sur le contre-projet à l'Initiative Vélo nationale. Après avoir décidé en 2015 de recommander le oui à l'initiative, la CVM s'est montrée prête à soutenir le contre-projet.

Zones 30

Depuis 2013, la CVM a exhorté plusieurs fois l'Office fédéral des routes (OFROU) d'adapter les prescriptions sur les zones 30 afin de faciliter leur introduction. Avec l'Union des villes, la CVM est en contact régulier avec la direction de l'OFROU sur ce sujet. En 2016, l'Office a

suspendu la consultation annoncée sur les nouvelles bases réglementaires. La CVM essaiera de relancer la discussion.

Trafic d'agglomération

La CVM a intercéde auprès de l'ARE pour le maintien et en même temps pour des simplifications dans les Projets d'agglomération, pour la dernière fois lors du colloque 2015. La CVM a continué à poursuivre cet objectif en 2016 et a introduit, avec l'Union des villes, cette préoccupation dans le débat sur le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération. En outre, la CVM a soutenu un projet de recherche qui doit explorer des normes VSS pertinentes pour le trafic urbain et d'agglomération et examiner les adaptations nécessaires.

Egalité pour les handicapés

En vue d'un échange permanent d'expériences au niveau cantonal et communal, la CVM a établi, en collaboration avec l'Union des villes, une liste des responsables de la mise en œuvre de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) dans les administrations communales. Sur la base de la liste, des membres de la CVM ont eu accès en 2016 à une réunion sur les meilleures pratiques. Via les services cantonaux des ponts et chaussées, les spécialistes des villes peuvent maintenant obtenir accès à une plateforme numérique de connaissances.

Publications

Mise en œuvre des initiatives des villes

La CVM est devenue une plateforme d'échange pour les responsables techniques et politiques sur les thèmes en rapport avec la mise en œuvre de la «Charte pour une mobilité urbaine durable». Les initiatives actif-traffic (initiatives des villes) lancées dans plusieurs villes ont donné une impulsion à la Charte. En 2016, le Secrétariat a donc suivi l'état de la mise en œuvre des initiatives dans les villes concernées et a publié les résultats.

Aperçu des développements en cours dans la politique des transports

De nombreuses décisions et de nombreux développements en politique des transports au niveau fédéral touchent directement les villes et les communes d'agglomération. De plus, dans de nombreuses villes,

des thèmes similaires et des tendances comparables apparaissent dans le débat politique. C'est pourquoi la CVM élabore trois fois par année, sur la base du monitoring des médias et de la politique de l'Union des villes suisses, un aperçu des développements en cours dans la politique des transports. Cette publication est exclusivement à disposition des membres de la CVM.

Communiqués de presse sur la sécurité du trafic et le stationnement

En 2016, la CVM a publié deux communiqués de presse. Le 20 juin 2016 elle a fait savoir que la Confédération, les cantons et les villes doivent poursuivre résolument leurs efforts pour rendre le trafic urbain encore plus sûr. Le 28 novembre 2016 elle a souligné que la mutation visible qui s'opère actuellement dans le trafic urbain doit également se refléter dans la politique des espaces de stationnement.

Perspectives 2017

Événements autour de l'électromobilité, des zones 30, de l'habitat à mobilité durable et de l'automatisation

La CVM offrira à ses membres plusieurs événements en 2017. Le 14 mars, les membres intéressés pourront avoir accès au séminaire commun des groupes parlementaires Politique communale et Electromobilité sur le thème «Electromobilité: nécessité d'agir pour la Confédération, les villes et les communes?» Le 16 juin 2017, l'Assemblée générale sera l'occasion d'une discussion sur le thème des zones 30. A la fin de l'année est prévu un colloque sur l'automatisation dans le trafic urbain, en collaboration avec divers partenaires. En outre, des séminaires sur l'habitat à mobilité durable sont prévus dans le cadre de partenariats en Suisse alémanique et en Suisse romande.

Enquête auprès de la population sur la politique des transports

L'enquête auprès de la population sur la politique des transports élaborée en 2016 sera menée de manière suivie en 2017, en cas d'intérêt suffisant des membres. Les résultats devront être comparables et présentés de manière semblable à la «Comparaison des villes en matière de mobilité» existante.

Espaces de stationnement

En 2017, la CVM va continuer à suivre les développements autour des questions des espaces de stationnement et enregistrer les suggestions qui sont sorties du colloque du 28 novembre 2016. La discussion avec l'OFROU sur les places de parc payantes pour les motos est déjà lancée. La collaboration avec la PAWO va se poursuivre.

Electromobilité

En 2013, la CVM a publié des points de vue sur l'électromobilité. Ceux-ci doivent être mis à jour dès la fin 2016 avec l'achèvement du sondage mené auprès des membres de la CVM et des groupes spécialisés par l'Union des villes suisses et l'Organisation Infrastructures communales.

Zones 30

Les discussions avec l'OFROU sur l'introduction simplifiée des zones 30 seront poursuivies. En 2017, la discussion entre les membres doit donner une indication sur la question d'une délimitation plus forte entre les rues résidentielles et les axes orientés trafic dans l'espace urbain.

Projets d'agglomération, financement des transports

Avec l'Union des villes suisses, la CVM s'est engagée ces dernières années pour la poursuite des Projets d'agglomération Transports et Urbanisation. Le 12 février 2017 a lieu la votation populaire sur le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération, qui permettra de la garantir. Après la votation, il faudra accompagner la conception future des Projets au niveau des ordonnances et des directives.

Politique du vélo

En 2015, la CVM a recommandé le oui à l'Initiative Vélo. Dans le cadre de la consultation sur le contre-projet du Conseil fédéral, plusieurs membres se sont exprimés à fin 2016 en faveur à la fois de l'initiative et du contre-projet. En 2017, la CVM doit aussi s'impliquer dans le débat sur le rôle de la Confédération dans la politique du vélo.

Organes

Présidente

Ursula Wyss conseillère municipale, Berne

Vice-présidente

Christine Gaillard conseillère communale Neuchâtel

Comité

Patrizia Adam conseillère municipale, St-Gall
Adrian Borgula conseiller municipal, Lucerne
Filippo Leutenegger conseiller municipal, Zurich
Rémy Pagani conseiller administratif, Ville de Genève
Hans-Peter Wessels conseiller d'Etat, Bâle-Ville
Renate Amstutz directrice Union des villes suisses (voix consultative)

Secrétaire

Roman Widmer responsable mobilité de l'Union des villes suisses

Secrétariat

Susanne Gasser responsable finances et ressources humaines de l'Union des villes suisses
Maja Münstermann administration de l'Union des villes suisses

Commentaires sur les comptes 2016 et sur le budget 2017

- Evénements: le montant final pour 2016 est clairement en dessous de celui prévu au budget. Ceci avant tout grâce à la ville de Berne, qui a apporté, à la place de la CVM, une contribution généreuse au séminaire PAWO de Berne-Bümpliz le 18 octobre 2016. Afin de pouvoir à nouveau proposer en 2017 des événements dans le cadre habituel, le cadre budgétaire doit être maintenu.
- Site internet: comme prévu au budget, le CMS et l'accès en ligne n'ont plus occasionné en 2016 que des coûts d'exploitation. Le montant de 714.55 CHF s'explique de la manière suivante: dans la somme comptabilisée en 2015 pour l'élaboration du CMS et du site internet était inclus une quote-part due à l'Union des villes suisses. En février 2017, cette dernière a décidé définitivement de ne pas la facturer.
- Traductions: les coûts de traduction enregistrent des fluctuations, notamment en fonction du volume des documents du Comité. En 2016, le volume des traductions a encore augmenté. Cette nouvelle hausse des coûts de traduction mène à une augmentation du cadre budgétaire pour 2017.
- Communiqués de presse: en 2016, deux communiqués de presse étaient publiés (sécurité du trafic, espace de stationnement). Pas de changement attendu pour 2017, le budget prévoit une marge de manœuvre financière adéquate.
- Etudes: comme le Comité l'a prévu, la CVM a lancé en 2016 un projet qui doit approfondir le domaine de la politique des transports et rendre accessibles à de nouvelles villes les enquêtes auprès de la population menées actuellement dans différentes villes. Les travaux accomplis en 2016 pour ce projet l'ont été à l'interne, si bien qu'ils n'occasionnent dans l'immédiat aucun coût externe. C'est pourquoi le Comité propose d'attribuer les montants budgétisés à une nouvelle provision pour des études. Selon le mécanisme proposé, un montant pour les études peut à l'avenir être inscrit chaque année au budget. Si celui-ci n'est pas affecté à un projet actuel, le montant non utilisé revient à la réserve – pour autant que le résultat annuel soit bénéficiaire. Toute nouvelle étude sera également financée par cette réserve. Comme le budget le permet, on peut affecter pour 2017 10 000 CHF à cette fin.
- Rapport annuel: le rapport annuel est à nouveau rédigé exclusivement en format pdf, pour consultation ou téléchargement en ligne.
- Secrétariat: pour l'année à venir, l'Union des villes suisses ne prévoit pas de charges supplémentaires pour le Secrétariat. C'est pourquoi l'indemnité pour le mandat n'a pas besoin d'être adaptée.

Comptes de résultat au 31.12.2015 et 31.12.2016, budget 2016 et 2017

	Comptes 2016 CHF	Comptes 2015 CHF	Budget 2016 CHF	Budget 2017 CHF
RECETTES				
Cotisations	84 000.00	80 000.00	84 000.00	84 000.00
Intérêts	0.00	10.60	0.00	0.00
TOTAL RECETTES	84 000.00	80 010.60	84 000.00	84 000.00
DÉPENSES				
Manifestations	8 987.00	10 745.65	13 000.00	13 000.00
Site internet	-714.55	4 688.65	500.00	500.00
Divers travaux extérieurs	0.00	0.00	300.00	300.00
Frais de traduction	9 841.00	7 486.80	8 000.00	9 000.00
Communiqués de presse	1 166.40	1 166.40	1 500.00	1 500.00
Factsheets	0.00	4 799.90	2 000.00	2 000.00
Études	35 000.00	0.00	35 000.00	10 000.00
Rapport annuel	583.20	583.20	800.00	800.00
Secrétariat	34 925.00	34 925.00	34 925.00	34 925.00
Imprimés	0.00	97.20	250.00	250.00
Organe de révision	864.00	842.40	900.00	900.00
TOTAL DÉPENSES	90 652.05	65 335.20	97 175.00	73 175.00
TOTAL RECETTES	84 000.00	80 010.60	84 000.00	84 000.00
PERTE (-) / GAINS (+)	-6 652.05	14 675.40	-13 175.00	10 825.00

Compte de fortune au 31.12.2016

	Comptes 2016 CHF	Comptes 2015 CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités		
Compte de chèques	177 612.05	160 700.10
	177 612.05	160 700.10
Créances de livraisons et prestations	1 260.00	450.00
Autres actifs circulants		
SSV Berne KK	1 420.50	90.00
	1 420.50	90.00
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	180 292.55	161 240.10
BILAN	180 292.55	161 240.10
PASSIFS		
FONDS ÉTRANGERS		
Engagements à court terme		
pour fournitures et prestations	44 766.00	49 761.50
Passifs transitoires	900.00	5 200.00
Réserves pour études	35 000.00	0.00
TOTAL FONDS ÉTRANGERS	80 666.00	54 961.50
FONDS PROPRES		
Fonds propres		
Fortune 01.01.	106 278.60	91 603.20
Bénéfice annuel	-6 652.05	14 675.40
TOTAL FONDS PROPRES	99 626.55	106 278.60
BILAN	180 292.55	161 240.10

Rapport de l'organe de révision

**BLASER
TREUHAND
BERN**

Städtekonferenz Mobilität
Sektion des
Schweizerischen Städteverbandes
Monbijoustrasse 8
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 265
CH-3098 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, 28. Februar 2017

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung der Städtekonferenz Mobilität, Sektion des
Schweizerischen Städteverbandes

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Städtekonferenz Mobilität, für das am 31. Dezember 2016 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.


Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG


Urs Blaser
dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Leitender Revisor
Revisionsexperte



Dr. Michael Blaser
dipl. Math. ETH
dipl. Wirtschaftsprüfer

Beilage Jahresrechnung 2016

URS BLASER
dipl. Experte
in Rechnungslegung
und Controlling

CHRISTIAN FLURY
dipl. Wirtschaftsprüfer

JURG ZAHLER
dipl. Experte
in Rechnungslegung
und Controlling

Mitglied des Schweizerischen
Treuhanderverbandes
TREUHAND | SUISSE

Les villes membres de la Conférence des villes pour la mobilité

Aarau	Neuchâtel
Bâle	Nyon
Berne	Onex
Bienne	Schaffhouse
Chiasso	Schlieren
Fribourg	St-Gall
Genève	Winterthour
Köniz	Zurich
Lausanne	
Lucerne	
Montreux	(1 ^{er} janvier 2017)

Autres villes qui ont ratifié la « Charte pour une mobilité urbaine durable », mais qui ne sont pas membres de la Conférence des villes pour la mobilité

Baar	Monthey
Berthoud	Morat
Bulle	Morges
Carouge	Moutier
Coire	Münsingen
Delémont	Muttenz
Emmen	Olten
Gland	Payerne
Gossau	Rapperswil-Jona
Herisau	Renens
Ittigen	Riehen
Kloten	Thoune
Kreuzlingen	Val-de-Travers
La Chaux-de-Fonds	Vevey
La Tour-de-Peilz	Wettingen
Lancy	Wohlen
Langenthal	Yverdon-les-Bains
Le Locle	

Editeur

Conférence des villes pour la mobilité
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Téléphone +41 31 356 32 32, info@skm-cvm.ch, www.skm-cvm.ch

Photo

«Urban – Raum – Mensch», Rolf Siegenthaler, Berne (sur mandat de l'UVS)

Layout

Atelier KE, Meiringen